



**FEDERATION DES SYNDICATS, DES ARTS, DES SPECTACLES, DE L'AUDIOVISUEL,
DE LA PRESSE, DE LA COMMUNICATION ET DU MULTIMEDIA**

FORCE OUVRIERE

2 rue de la Michodière – 75002 Paris

☎ : 01.47.42.35.86 - Mail : fasap-fo@orange.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

200 MILLIONS D'ECONOMIES POUR LA CULTURE, C'EST INACCEPTABLE

L'incompétence du Gouvernement pour gérer le budget de l'Etat amène le ministère de l'Economie et des Finances à prendre dans les caisses des services publics sur des budgets déjà programmés.

200 millions pour la culture, dont 96 millions pour la création artistique, c'est totalement démesuré pour ce secteur déjà lourdement fragilisé par la crise covid.

D'un trait de plume, la culture se retrouve encore une fois confrontée à des arbitrages imposés. 20 millions en moins pour l'audiovisuel public qui subit aujourd'hui lui aussi l'inconséquence du président de la République qui a décidé, en pleine campagne électorale, la suppression de la redevance sans même invoquer son remplacement financier.

La FASAP-FO constate que le ministère de la Culture est confronté à un projet global de réformes en profondeur des financements des services publics.

Ce gouvernement impose des coupes budgétaires pérennes structurelles donc réformatrices poussant un peu plus vers la privatisation des établissements. Il contraint le secteur culturel à des économies drastiques même si le ministère de la Culture annonce prendre sur ses fonds propres pour cette année. La dure bataille avec les services financiers du budget sera inévitable.

La culture, secteur pourtant déclaré " fondamental " par tous les politiques, est le 14ème budget de l'état, la FASAP-FO se déclare opposée à la volonté du président de la République de mettre en place une économie de guerre impactant les budgets de l'état.

L'échec du gouvernement à gérer ses finances ne doit pas être porté par les salariés, les chômeurs. La convention de l'assurance chômage signée par les partenaires sociaux interprofessionnels en novembre 2023 doit être appliquée. Elle préserve les annexes 8 et 10 de l'accord de 2016 qui sont indissociables de la vie culturelle en France.

Les déclarations du Premier ministre sur un nouveau cadre budgétaire pour une renégociation sont prises comme un acte d'hostilité envers les plus démunis et un acte de défiance pour les partenaires sociaux.

La FASAP-FO demande au ministère de la Culture de défendre notre secteur d'activité qui contribue largement aux bénéfices du PIB de la France en s'opposant notamment aux injonctions brutales du ministère de l'Economie.

La FASAP-FO s'opposera à toutes tentatives de démantèlement du ministère de la Culture.

Le 2 avril 2024